

Production et livraison des spots TV

du 27.4.2022

DIRECTIVES TECHNIQUES

Durée du spot TV

– Le seuil de tolérance pour la durée du spot TV est de +3 Frames.

Container (Wrapper)

Les formats MXF, MPEG, QuickTime sont des formats adaptés. Nous prenons également en charge de nombreux autres formats.

Format vidéo

Nous prenons en charge de très nombreux formats. Notre format interne, qui nécessite le moins de transcodage, est:

- MPEG-2
- 422@HL (1920x1080i25, 4:2:2)
- 50 Mbit/s

Signal vidéo

Veuillez n'utiliser aucune «couleur illégale». La palette de couleurs tolérées doit être conforme à EBU R103 et ITU.R BT709-6.

Veuillez noter que nous ramenons les spots TV dans leur intégralité, de façon linéaire, au niveau vidéo maximum de 105 % et au niveau vidéo minimum de -5 % si un dépassement est constaté par endroits.

En cas de matériel entrelacé (trame), veillez à ce qu'un même fichier contienne uniquement des images avec la même séquence de champs.

Une marge de sécurité de 3.5% pour les images et de 5% pour les titres, textes et graphiques doit être ménagée sur tous les côtés afin que ces éléments s'affichent entièrement sur tous les appareils (cf. EBU R95-2017).

Format audio

– 2x PCM, 24 bits, 48 kHz

Nous prenons également en charge de nombreux autres formats, ainsi que le son multicanal.

Si vous nous fournissez du son multicanal, nous vous prions d'utiliser l'une des configurations audio ci-dessous:

Les mélanges de son multicanal doivent être compatibles stéréo.

Option 1: deuxième piste stéréo pour une audiodescription ou une deuxième langue

Group 1 (Local language)		
Stereo (2.0)	L	Channel 1
	R	Channel 2
Group 2 (Audio Description/Secondary language)		
Stereo (2.0)	L	Channel 3
	R	Channel 4

Option 2: Multichannel Audio

Group 1 (Local language)		
Stereo (2.0)	L	Channel 1
	R	Channel 2
Multi Channel Audio (5.1)	L	Channel 3
	R	Channel 4
	C	Channel 5
	LFE	Channel 6
	Ls	Channel 7
	Rs	Channel 8

Option 3: Multichannel Audio et audiodescription/ deuxième langue

Group 1 (Local language)		
Stereo (2.0)	L	Channel 1
	R	Channel 2
Multi Channel Audio (5.1)	L	Channel 3
	R	Channel 4
	C	Channel 5
	LFE	Channel 6
	Ls	Channel 7
	Rs	Channel 8
Group 2 (Audio Description/Secondary language)		
Stereo (2.0)	L	Channel 9
	R	Channel 10
Multi Channel Audio (5.1)	L	Channel 11
	R	Channel 12
	C	Channel 13
	LFE	Channel 14
	Ls	Channel 15
	Rs	Channel 16

Signal audio

Niveau sonore selon EBU R128 s1. Les principales valeurs clés de la norme sont:

- Programme Loudness (intensité sonore du programme):
-23 LUFS.
- Tolérance dans l'intensité sonore du programme: +/- 0.5 LU
- Maximum Permitted True Peak: -3 dBTP
- Maximum Short Term Loudness: -18 LUFS (spécification complémentaire pour les séquences courtes, comme les clips publicitaires et les bandes-annonces)
- Loudness Range (LRA): représente un descripteur qualitatif. Pour les clips courts, aucune prescription fiable et pertinente n'est possible.

Si un enregistrement audio de niveau sonore ne respectant pas les recommandations EBU R128 s1 est fourni, Admeira SA procède à une normalisation du volume sonore selon les recommandations EBU R128 s1 par un ajustement linéaire du niveau.

Cette mesure permet de faire en sorte qu'il n'y ait aucun changement dans la dynamique.

Attention aux décalages son/image. De manière générale, il ne doit pas y avoir de décalages. Les valeurs de tolérance de la recommandation EBU R37-2007 s'appliquent.

- Le son ne doit pas précéder l'image de plus de 5 ms.
- Le son ne doit pas arriver plus de 15 ms après l'image.

Offre TIME

Les spots TV TIME sont par principe soumis aux mêmes normes techniques et juridiques que les spots TV normaux, avec les ajouts et exceptions suivants:

- La durée du TV TIME spot est de 10s, la limite de tolérance est de 0 Frames.
- Il convient de respecter les dispositions concernant l'incrustation de la mention «Publicité» en haut à gauche (voir «Aspects juridiques» pour plus de détails).

ASPECTS JURIDIQUES

SUISA

- Chaque sujet nécessite son propre numéro SUISA.
- Il n'est pas nécessaire d'obtenir un numéro SUISA spécifique pour les mêmes sujets dans différentes langues nationales.
- Toute modification ultérieure de l'image et/ou du son nécessite un nouveau numéro SUISA.
- S'agissant de la clarification des droits d'auteur, veuillez vous conformer rigoureusement aux dispositions de SUISA.

Mention «Publicité»

- Pour les spots TV de longue durée (plus de 60 secondes) et plus ou pour les spots TV de l'offre TIME, la mention «Publicité» doit apparaître en continu en haut à gauche de l'image, dans la langue nationale correspondante (F: «Publicité», D: «Werbung», I: «Pubblicità»). La mention «Publicité» doit impérativement rester bien lisible, quelle que soit la trame de fond, et clairement identifiable. Choisissez la taille de police de telle sorte que la mention soit lisible sans difficulté par les téléspectateurs.

LIVRAISON DES SPOTS TV

Transmission électronique (fichiers)

- Nous recommandons la livraison électronique gratuite via notre plateforme Admeira mediaport: <https://mediaport.admeira.ch>
- Nous prenons par ailleurs en charge les services payants de différents prestataires.
<https://www.adstream.com>
<https://www.peach.me>

Délai de livraison

- La livraison des spots TV doit avoir lieu cinq, voire au plus tard trois jours ouvrables avant la première diffusion. Ce délai nous permet de réagir en cas de problèmes juridiques et techniques éventuels.
- Si, en raison de problèmes de production, les spots TV ne peuvent pas nous être livrés dans les délais, un délai de livraison possible et la marche à suivre doivent être convenus avec Admeira SA, département Handling & Distribution.
- Les livraisons en relation avec l'offre spot express peuvent être traitées à très court terme, selon accord spécial. N'hésitez pas à nous contacter.

Coordonnées

Admeira SA
Handling & Distribution
Giacomettistrasse 1
Case postale
CH-3000 Berne 16

Téléphone: 058 909 91 11

Adresse e-mail: operator@admeira.ch